# Bien intégrer les capteurs/panneaux solaires

Quelle est la différence entre un panneau solaire et un panneau photovoltaïque ?

- Un **panneau solaire** transforme l'énergie **solaire** en chaleur. On l'utilise pour avoir de l'eau chaude sanitaire et pour certains cas de chauffage domestique.
- Un **panneau photovoltaïque** transforme la lumière du soleil en électricité. À noter qu'il est possible de vendre le surplus ou la totalité de l'énergie créée par votre panneau solaire photovoltaïque à EDF.

Avant d'installer un panneau solaire ou un panneau photovoltaïque chez vous, il est indispensable de faire une étude technico-économique. Pour ce faire, il vous est conseillé de demander les services d'un professionnel.

N'oubliez pas, avant d'entreprendre vos travaux, de déposer une Déclaration Préalable de Travaux en Mairie, qui, selon la localisation de votre bien, sera instruite sous un mois ou deux. En effet, sur certains secteurs de Magny-les-Hameaux, les demandes sont soumises en parallèle à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France de Versailles.

Documents
Bien intégrer les capteurs solaires Fiche technique
Bien intégrer les capteurs solaires sur le bâti traditionnel ou contemporain
Bien intégrer les capteurs solaires sur le bâti ancien
Bien intégrer les capteurs solaires sur le bâti isolé
Liens utiles
Cadastre solaire : estimez le potentiel solaire de votre toiture
Le PNR de Chevreuse, territoire solaire
Service urbanisme